



NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE SICASIL

**PIONNIER DU TURBINAGE DE L'EAU POTABLE
ET DE LA TRANSITION ENERGETIQUE DU SERVICE PUBLIC**

**INAUGURE SA TROISIEME
MICROCENTRALE HYDROELECTRIQUE**

Préserver durablement les ressources en eau et contribuer de façon concrète, innovante et exemplaire à la sécurisation énergétique du département des Alpes-Maritimes, tel est le leitmotiv du SICASIL, en charge du service public de l'eau potable du bassin cannois.

Le SICASIL a ainsi inauguré aujourd'hui, mardi 4 décembre à 11h, **sa troisième microcentrale hydroélectrique installée sur le réseau d'eau potable**, sise chemin de l'écluse à Pégomas.

Le « switch » a été enclenché par David Lisnard, président du SICASIL, en présence de Gilbert Pibou, maire de Pégomas, des délégués du syndicat, des élus de l'agglomération, du département, de la région, ainsi que des représentants des associations et des administrations.

Ce nouvel équipement d'une **puissance de 180 KW** permet une production supplémentaire de **500 MWh**, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 250 foyers. Ce nouveau site de production cumulé à celui du réservoir des Ames à Vallauris et de la Marigarde à Grasse porte désormais à **1100 MWh** la capacité de **production hydroélectrique du SICASIL sur douze mois, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 550 foyers.**

Le SICASIL s'est, en effet, engagé de façon pionnière, en 2006, dans le développement d'énergies renouvelables à partir des potentialités solaires et hydrauliques de son patrimoine. En outre, ces équipements offrent de nouvelles recettes pour le service public de l'eau potable, la production électrique est en effet totalement revendue à EDF.

Le turbinage de l'eau potable est une solution innovante et pragmatique de production d'énergie renouvelable, à partir de la force motrice de l'eau, qui traduit la volonté et l'implication toujours croissante du SICASIL pour préserver l'environnement et les ressources naturelles.

Contact :
Sylvie JOFFRE
04 93 90 54 62
sylvie.joffre@sicasil.com

Avec les deux derniers chantiers en cours d'équipement des usines d'eau potable de Saint Jacques et de Châteauneuf, le programme pluriannuel d'investissement en photovoltaïque du SICASIL **aura permis, in fine, la pose de 2500 m² de panneaux photovoltaïques** pour une production de **400 MWh/an**, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 200 foyers.

Le second programme d'investissement concerne **l'équipement de cinq microcentrales hydroélectriques** sur le réseau de distribution d'eau potable du syndicat.

Véritable **défi technologique** mais aussi **environnemental**, il est sans aucun impact négatif sur le milieu naturel car cette production électrique « douce » est basée sur **l'utilisation des hauteurs de chutes disponibles sur le réseau de distribution d'eau, dont le potentiel énergétique était jusqu'alors perdu.**

Il s'agit **d'un projet d'envergure** qui permettra, à son terme, de développer une puissance cumulée de **840 KW** pour un productible moyen de **3500 MWh/an**, soit **l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 1700 foyers** ou encore de **60% de la consommation électrique annuelle** nécessaire au **fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau potable** du SICASIL.

En 2013, le **SICASIL** poursuivra sa **contribution à la sécurisation de l'approvisionnement électrique** du département des Alpes-Maritimes en engageant les travaux de sa **quatrième microcentrale hydroélectrique.**

En signant la charte d'engagement du dispositif ECOWATT, piloté par RTE, le 23 novembre dernier, le SICASIL démontre une fois de plus **son implication constante en faveur de la sécurisation électrique du territoire azuréen** grâce au délestage des consommations électriques nécessaires au fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau potable après 20 heures en période de pic de consommation énergétique hivernale.

Sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables constituent autant **d'actions concrètes, portées par le service public de l'eau potable**, en faveur de la préservation de l'environnement.

En outre, la politique énergétique du service public de l'eau potable, proposée en 2006 par David Lisnard, permet concrètement de participer à l'accroissement de la part des énergies renouvelables et à l'atteinte des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan climat énergie 2009-2013 départemental.

Grâce au développement des énergies renouvelables et son engagement en faveur de l'efficacité énergétique, le SICASIL, sécurise le service public de l'eau potable en garantissant un approvisionnement électrique durable indispensable pour l'avenir du service de l'eau et des générations futures.

DOSSIER DE PRESSE MICROCENTRALE DE LA BASTIDASSE

Comment produit-on du courant électrique à partir d'un réseau d'eau potable?

Le turbinage de l'eau potable demeure encore aujourd'hui une technique très limitée en France. Toutefois, les installations existantes sont principalement implantées en amont des stations de potabilisation et donc turbinent de l'eau brute.

La microcentrale hydroélectrique de la Bastidasse est implantée, quant à elle, sur le réseau de distribution d'eau potable à l'aval d'une usine de traitement et donc sur de l'eau traitée.

A cet effet, l'ensemble des **matériaux constitutifs de la microcentrale sont conformes aux exigences de sécurité sanitaires réglementaires**. En outre, le SICASIL est autorisé à exploiter la microcentrale hydroélectrique de la Bastidasse par arrêté préfectoral du 8 décembre 2010.

Le principe de fonctionnement de la microcentrale

La microcentrale de la Bastidasse est implantée sur une conduite d'eau potable transportant gravitairement l'eau traitée à l'usine de St Jacques vers les réservoirs de l'Aubarède et du Périer. Ces deux réservoirs desservent principalement Cannes mais aussi les communes du Cannet, Théoule sur Mer et La Roquette sur Siagne.

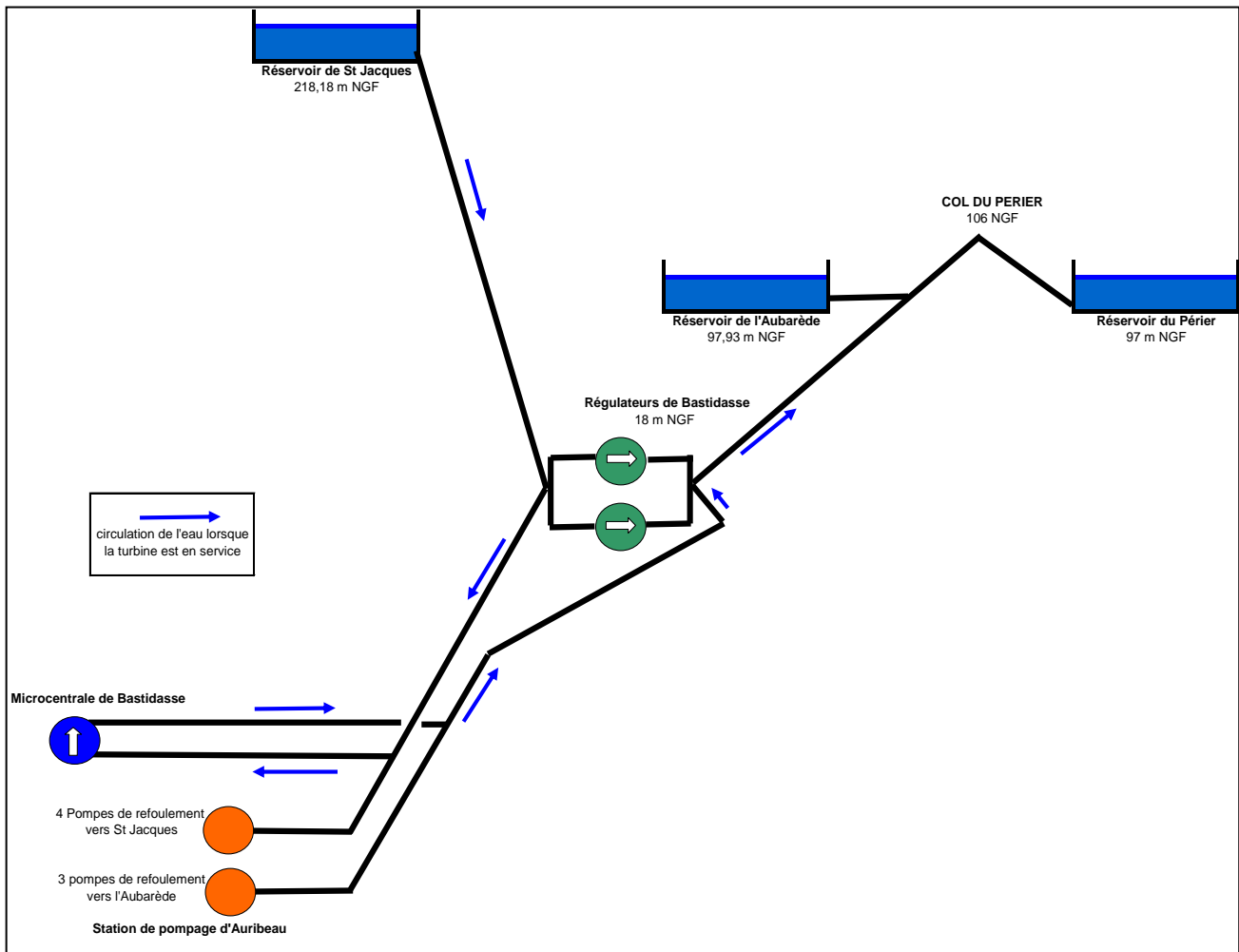
Le fonctionnement de la microcentrale est entièrement automatique et la puissance produite est fonction du débit nécessaire pour remplir les réservoirs de l'Aubarède et du Périer, lui-même fonction de la consommation en eau potable.

Après avoir été traitée à l'usine de Saint-Jacques à Grasse (à 200 mètres d'altitude), l'eau provenant du canal de la Siagne, devenue potable, est dirigée vers le réseau de distribution d'eau situé sur la commune de Pégomas (à 18 mètres d'altitude) avant de remonter alimenter les réservoirs de l'Aubarède et du Périer (à 80 mètres d'altitude).

Jusqu'alors, la pression de l'eau du réseau était abaissée de 10 bars environ par deux régulateurs, installés près du stade de Pégomas.

A présent, c'est la **microcentrale qui fait office de brise-charge** en transformant l'énergie de pression du réseau d'eau en énergie mécanique, puis en énergie électrique par la génératrice. Les régulateurs de pression ont été conservés pour sécuriser le réseau d'eau potable en cas d'arrêt de la turbine.

La micro-turbine d'une **puissance de 180 kW** (pour un débit de 900 m³/h, 250 l/s) offrira une production électrique annuelle d'environ **500 MWh** (500 000 kWh), soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle de 250 foyers.



Les caractéristiques techniques de l'installation

La microcentrale hydroélectrique est constituée :

- d'une microturbine de type «Francis» adaptée à des débits variables ;
- d'une génératrice qui transforme l'énergie mécanique produite par la turbine en énergie électrique ;
- de vannes d'isolement de la turbine en cas de maintenance ou d'incident et d'un volant d'inertie qui assure la sécurité de l'installation ;
- d'un automate permettant le contrôle et la commande de la microcentrale à distance depuis le superviseur de la Lyonnaise des Eaux.



Montant et organisation de l'opération

Le **montant de l'investissement** de la microcentrale hydroélectrique de la Bastidasse s'élève à **665 000 euros TTC**.

Cet investissement s'inscrit dans la première tranche de travaux du programme hydroélectrique du SICASIL portant sur la réalisation de trois microcentrales (du réservoir des Ames, de la Marigarde et de la Bastidasse) pour une production totale de 1100 MWh par an.

Le coût global des travaux des trois microcentrales hydroélectriques qui est de 1,4 million d'euros bénéficie d'une **aide financière de la région Provence Alpes Côte d'Azur, de l'ADEME, du FEDER et du Conseil Général des Alpes-Maritimes**.

Grâce au soutien financier de ces organismes et de la stricte maîtrise de l'enveloppe budgétaire, le temps de **retour sur investissement pour ces trois installations est de 7 ans**.

Organisation de l'opération :

Maître d'ouvrage : SICASIL

Maître d'œuvre : Groupement Artelia Eau et Environnement - Lyonnaise des Eaux

Entreprises : EGV RATTO, CIEL et GARELLI

Durée des travaux :

10 mois

Partenaires financiers :

Accord cadre Etat Région ADEME

FEDER

Conseil Général des Alpes-Maritimes

